

En Clunisois, aujourd'hui et demain

Projet de Livre Blanc de la Communauté de Communes du Clunisois pour la programmation territoriale 2015-2020 du Pays Sud Bourgogne version du 16 août 2014

A. Bilan de la période de programmation (2008-2014) et situation actuelle

A.1. Principales caractéristiques de la Communauté de Communes du Clunisois dans le Pays Sud Bourgogne

A.1.1. Données physiques

La Communauté de Communes du Clunisois (CCC (<http://www.enclunisois.com/>)) est située au cœur géographique du Pays Sud Bourgogne (<http://www.pays-sud-bourgogne.fr/>), de part et d'autre du cours moyen de la Grosne, depuis les collines du Mâconnais jusqu'aux confins du Charollais, du bassin minier et du sud des côtes chalonaises.

Son territoire de 372 km² représente 35 % de la superficie du pays Sud Bourgogne. La CCC fédère 36 communes, comptant 12.200 habitants, soit 12 % de la population du Pays. Sa densité de 32 h/km² est presque trois fois plus faible que celle du Pays Sud Bourgogne (86 h/km²).

C'est un territoire à caractère rural valonné, d'une géologie extrêmement variée, générant une grande richesse des paysages, de la faune et de la flore. Les principales ressources naturelles du Clunisois sont le bois de ses forêts, la pierre, les argiles et terres propices à la céramique, ainsi que les produits d'une agriculture diversifiée : viticulture à l'est, élevage équin, bovin, ovin et caprin, polyculture, produits de terroir au centre et à l'ouest.

Le Clunisois est en revanche très dépendant en énergie (il ne produit que 10 % de l'énergie qu'il consomme) et en eau potable.

A.1.2. Données humaines

Espace ouvert, traversé ou à proximité des grands axes de circulation intra-européens, la CCC se caractérise par une population conjuguant des personnes enracinées dans le territoire et de nouveaux venus, d'une grande diversité d'origines, attirés par les différents atouts du site.

Pour des données démographiques et économiques détaillées sur la CCC : cf. http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/EPCI/DL_EPCI247100720.pdf.

L'économie du Clunisois conjugue des activités variées, dans un environnement culturel, naturel et patrimonial de haute qualité :

- industrie manufacturière,
- agriculture de terroir et activités de transformation agro-alimentaire,
- campus d'enseignement, des écoles maternelles à l'enseignement supérieur et à la recherche,
- tourisme culturel, spirituel et de loisir,
- commerce,
- services,
- filière cheval,

- artisanat,
- création artistique.

En termes de répartition de l'emploi par secteur d'activité, les chiffres en Clunisois pour 2009 étaient les suivants (période où la CCC ne comptait que 25 communes) :

- agriculture : 6,5 %
- industrie : 23,3 %
- construction : 8,6 %
- commerce, transports, services divers : 30,8 %
- administration publique, enseignement, santé, action sociale : 30,7 %

Du fait de ses atouts naturels et économiques et de sa situation géographique, à proximité immédiate de trois gares TGV, de l'autoroute A7 et de la route Centre-Europe-Atlantique, connectant le Clunisois avec la plupart des grandes destinations françaises et européennes, le Clunisois participe à l'attractivité de la Bourgogne du Sud et à sa notoriété européenne et internationale.

C'est ce qui explique que dans le contexte d'une région et d'un département où la démographie est atone, le Clunisois connaisse une croissance régulière de sa population de 0,5 à 1 % par an sur les dix dernières années. Le Clunisois est à la fois :

- un bassin d'emploi, attractif pour des habitants du reste du Pays Sud Bourgogne,
- un espace de résidence pour des actifs travaillant en Bourgogne du Sud, dans le Lyonnais et en région parisienne,
- un site de résidence secondaire pour des urbains français et européens,
- un lieu de résidence choisi par des retraités en recherche de qualité de vie et de tarifs plus modérés que dans les grands centres urbains,
- un campus pour élèves, étudiants et chercheurs,
- une étape touristique de renom,
- un lieu de destination de séjour de vacances.

Du fait de sa relativement faible densité de population et de son relatif dynamisme économique, le Clunisois dispose d'un potentiel d'accueil, avec la nécessité d'anticiper le risque de pénurie de logements.

A.2. Principales évolutions pendant la dernière période de programmation (2007-2014)

Pour chaque domaine, le Livre blanc décrit ci-dessous les principales évolutions pendant la période de programmation qui s'achève.

En conclusion pour chaque domaine, les fragilités, risques et enjeux pour la période à venir sont indiqués.

A.2.1. Patrimoine, Tourisme, Evènementiel

Le précédent contrat de projet Etat-Région a permis à Cluny d'affirmer sa vocation de haut lieu culturel et patrimonial, en particulier à l'occasion du 11ème centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny (en 2010). Le programme « Cluny 2010, abbaye européenne de la connaissance » (<http://www.culture.fr/eng/layout/set/print/C-en-regions/France/Bourgogne/Bourgogne>) et ses volets « Gunzo » (recherche en technologies numériques, réalité virtuelle et réalité augmentée au service

du patrimoine (<http://www.europe-bourgogne.eu/pdf/gunzo-.pdf>) et « Hézelon » (réhabilitation des bâtiments abbatiaux par l'Ecole d'Arts et Métiers (<http://www.ensam.eu/Centres-et-instituts/12>), le Centre des Monuments nationaux (<http://www.cluny.monuments-nationaux.fr/>) et la Commune de Cluny (www.cluny.fr)) ont permis de conforter l'activité touristique et de rénover le campus d'enseignement supérieur, de mettre en valeur la cité médiévale et de rénover l'infrastructure culturelle qu'est l'Hostellerie de Saint-Huges.

La dynamique du réseau clunisien (172 sites dans le pays d'Europe), (www.sitesclunisiens.org) (www.clunypedia.com), la création d'un « Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus » fédérant 4 communautés de Communes dont 3 appartenant au Pays Sud Bourgogne (www.pahclunytournus.fr), la relance des festivals en Clunisois (Jazz Capus en Clunisois (<http://www.jazzcampus.fr/>), Grandes Heures de Cluny (www.grandesheuresdecluny.com), Festival de Lournand (<http://festival-lournand.com/>), Ciné Pause (<http://www.cinopause.org/>), Festival de Musique contemporaine (<http://www.mecenat-bourgogne.org/actualites/11%C3%A8me-festival-d%E2%80%99aujourd%E2%80%99hui-%C3%A0-demain-%C3%A0-cluny>)), le rayonnement européen du Centre de conférences internationales de Cluny (CCIC (www.ccic.eu)) et la création d'un Office de Tourisme à statut d'établissement public (EPIC) (www.cluny-tourisme.com) ont contribué à ce que ce dynamisme bénéficie non seulement à la Cité-Abbaye, mais également au Pays Sud Bourgogne et plus largement à la Région Bourgogne, dont Cluny est devenu un des portails d'entrée les plus emblématiques. L'intégration à la CCC de la Commune de Taizé fait bénéficier la CCC et le Pays Sud Bourgogne de l'attractivité internationale de sa communauté oecuménique (www.taize.fr).

Parmi les fragilités et les limites dans le domaine du tourisme : une faible capacité hôtelière en Clunisois, une intégration à améliorer de l'action des offices de tourisme de Bourgogne du Sud, prenant insuffisamment en compte les nouvelles pratiques d'itinérance, une connexion à améliorer entre la Cité-Abbaye et la Voie Verte, une prise en compte insuffisante des modes de mobilité douce en centre ville, des locaux trop exigus pour l'Office de Tourisme, l'absence de visibilité du réseau clunisien pour les visiteurs de la Cité-Abbaye.

Malgré la réduction de l'activité de l'Institut français du cheval et de l'équitation (<http://www.haras-nationaux.fr/les-haras-en-region/les-haras-en-region-original/bourgogne/haras-national-de-cluny.html>), le site de Cluny reste actif, et les investissements réalisés dans le cadre d'Equivalée (www.equivallee-cluny.fr) par la Région, le Département, l'Etat et la Commune ont permis à Cluny de s'affirmer comme pôle international de référence dans le domaine des sports équestres, avec une offre de formation (section sportive scolaire et site d'excellence sportive au Lycée de Cluny (<http://lyc71-laprats.ac-dijon.fr/>), classe cheval en résidence).

La fragilité réside dans le statut d'association de préfiguration d'Equivalée, qui doit évoluer vers une structure plus opérationnelle, avec une meilleure cohérence de la gestion des infrastructures et propriétés foncières consacrées aux équestres.

A.2.2. Enseignement

La filière éducation s'est modernisée et développée en Clunisois, avec la création d'une nouvelle école primaire publique (à ossature bois et faible consommation énergétique), l'Ecole Danielle Gouze-Mitterrand, la rénovation des bâtiments de l'école privée du Sacré Coeur (<http://blogdesrecolletscluny.over-blog.com/>), la poursuite des investissements à l'Ecole d'Arts et Métiers ParisTech (<http://www.ensam.eu/Centres-et-instituts/12>) (création de la Halle Bois Eco-construction, en cours de réalisation), l'essor de la Maison familiale rurale de Charly-Mazille

(<http://www.mfr-mazille.fr/>) et le passage de l'école de musique et de danse du Clunisois du statut associatif au statut d'école publique de compétence intercommunale.

La fragilité du campus atypique de Cluny (plus petite ville universitaire de France) réside dans le fait qu'il ne repose que sur deux établissements proposant des formations d'enseignement supérieur (ENSAM et Lycée La Prat's). Il paraît prioritaire de conforter le campus par un élargissement de la palette de l'offre, en s'appuyant sur les infrastructures existantes (restaurant universitaire, résidences, capacités logistiques et administratives, installations sportives), avec des perspectives intéressantes dans les domaines de l'architecture, du design, de l'animation territoriale, du tourisme, de l'archéologie, de l'histoire de l'art, etc.

A.2.3. Industrie

En matière industrielle, l'entreprise Oxxo (<http://www.oxxobatiment.fr/>) a connu en 2013 une période de redressement judiciaire, entraînant la perte d'une centaine d'emplois, suivie d'une reprise par un nouvel investisseur, le groupe CEVITAL. L'autre grand employeur industriel (entreprise Massilly) (<http://www.massilly.com/>) a quant à elle conforté son activité et ses emplois. De nouvelles entreprises innovantes ou de haute technologie, issues des laboratoires de l'Ecole d'Arts et Métiers ou accueillies par l'ENSAM pendant une phase de leur développement, ont essaimé dans le Pays Sud Bourgogne et en Saône-et-Loire (Paztech (<http://paztec.fr/>) à Cluny, en réalité virtuelle et augmentée pour le patrimoine, Lithias (<http://www.lithias.fr/atelier.html>) à Mâcon, dans le domaine de la maquette numérique appliqué à la taille de pierre, Itech-Bois (<http://itechbois.com/>) à Cluny, dans le domaine de l'isolation bois des bâtiments, On-Situ (<http://www.on-situ.com/>) à Chalon, dans le domaine de la réalité augmentée, Nève-environnement (<http://neve.fr/>) à Cluny, dans le domaine du traitement des eaux usées).

Après sa relance, l'activité d'Oxxo reste fragile. Les investissements prévus sont nécessaires, en particulier pour compléter la gamme PVC par la production d'huisseries en aluminium, puis en bois et produits composites. Une synergie est à rechercher avec les technologies de valorisation des bois de qualité secondaire développées par l'ENSAM et les entreprises de la filière bois présentes sur le Pays Sud Bourgogne (entreprises Ducerf (<http://www.ducerf.com/>) , Fargeot, (<http://www.arbonis.com/index.php/arbonis/Les-societes/FARGEOT-LAMELLE-COLLE>), Galerie européenne du Bois et de la Forêt (<http://www.gefb-cg71.com/jahia/Jahia/>)).

Un nombre important de télétravailleurs se sont installés en Clunisois ces dernières années (traduction, communication, conseil, design, conception, etc.). C'est un atout pour le territoire.

Ce nouveau secteur d'activité, peu visible parce que réparti sur l'ensemble du territoire, doit être l'objet d'une animation adaptée, afin d'intégrer ces actifs aux dynamiques économiques locales et mobiliser leurs compétences sur des projets de territoire. Il faudra veiller à la qualité de la connectivité numérique pour continuer à répondre aux attentes de ces nouveaux acteurs, ainsi que de l'ensemble des habitants. Le projet consistant à faire du Clunisois un territoire pilote pour le très haut débit numérique répond à ce besoin (<http://www.cg71.fr/developper/amenagement-numerique/tres-haut-debit/>).

A.2.4. Commerce Artisanat

Malgré le ralentissement économique national et international, l'activité du secteur du commerce et

de l'artisanat a correctement résisté en Clunisois, grâce à l'action collective des commerçants (<http://www.clunycommerce.com/>), au renforcement du rôle de « ville centre » de Cluny, au cœur d'une communauté élargie, grâce aussi au développement de l'attractivité touristique et à la dynamique « Cité-Abbaye », permettant la découverte conjointe de l'abbaye et du centre ancien. L'attractivité des marchés et foires s'est développée, grâce à l'action des acteurs locaux et à l'offre de produits de terroirs de qualité.

La fragilité du secteur du petit commerce de proximité demeure, avec la concurrence des grandes surfaces dans les agglomérations et le développement du e-commerce. Il est nécessaire de mener un démarche active de promotion du site clunisois pour attirer de nouveaux porteurs de projets, dans le domaine du commerce et de l'artisanat.

A.2.5. Agriculture, Agro-alimentaire

En agriculture, les viticulteurs des coteaux orientaux de la communauté, l'élevage bovin, ovin caprin et équin, ainsi que le développement de cultures de terroir (fruits rouges) ont également bien résisté dans le cadre d'une politique de qualité des produits. La mise en place de la dynamique « Cantines en mouvement » en Clunisois et sur d'autres communautés du Pays Sud Bourgogne (<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/2013/01/25/clunisois-des-cantines-servent-des-menus-locavores-187865.html>) a contribué à mettre en place des circuits courts.

La filière agro-alimentaire (avec au sein de la CCC, la minoterie Forest (<http://www.minoterie-forest.com.fr/>), la laiterie-fromagerie Bernard (<http://www.artisanatbourgogne.fr/LAITERIE%20FROMAGERIE%20BERNARD,344250279.html>), l'entreprise d'aliments pour bétail Lagrost (<http://www.concoursvaches.fr/lagrost/>), et à proximité de la CCC l'entreprise Palmidor (<http://industrie.usinenouvelle.com/palmid-or-bourgogne-trambly,3593>)) contribue au développement de l'emploi sur le bassin du Grand Clunisois.

Les pratiques durables ainsi que l'agriculture biologique et biodynamique sont à encourager, dans le contexte de la très grande richesse de la faune et de la flore, qualifiant la vallée de la Grosne au titre du programme Natura 2000 (<http://grosne-clunisois.n2000.fr/>).

A.2.6. Economie sociale et solidaire

Le secteur de l'économie sociale et solidaire connaît une dynamique positive en Clunisois, avec la poursuite du développement de la SCIC du Pain sur la Table (<http://lepainsurlatable.fr/>), le développement des AMAP (<http://amaplasemence.eklablog.com/recent/4>), la création de la ressourcerie « Le Pont », en liaison avec le SIRTOM (<http://www.sirtomgrosne.fr/>), le développement des activités de services à la personne avec les associations d'aide aux personnes âgées et aux familles (<http://www.una.fr/7038-D/aapa-association-d-aide-aux-personnes-agees-du-clunyois-cluny.html>), (<http://coordonnees.com/admr/admr-cluny.html>). Le projet d'initiative associative « La Novelline » (<http://www.la-novelline.fr/>), pour l'habitat adapté aux personnes atteintes d'une lésion cérébrale, en cours de construction, s'inscrit dans cette dynamique. Le fonds de dotation Cluny (fonds-de-dotation-cluny.eu) qui fédère une dizaine d'associations clunisoises et clunisiennes, participe à la rénovation du patrimoine de la Cité-Abbaye par l'intermédiaire de souscriptions citoyennes.

La mise en place de fonds de développement financés par souscription citoyenne est à développer pour participer à de nouvelles formes de solidarité et contribuer au financement

de projets économiques, sociaux et environnementaux, en particulier dans le cadre du territoire à énergie positive.

A.2.7. Sanitaire et Social

Le Centre hospitalier de Cluny (<http://www.ch-cluny.fr/>) a entrepris sa rénovation-extension. Le dynamisme de ce secteur sanitaire et social permet le maintien des populations âgées ou handicapées à proximité de leur domicile et est créateur d'emplois. La Maison pluridisciplinaire de santé du Clunisois (<http://archive.clunisois.fr/2012/02/01/la-maison-medicale-de-cluny-a-ouvert-ses-portes/>) a été créée à l'initiative des professionnels en partenariat avec le Centre Hospitalier de Cluny. Elle regroupe une vingtaine de praticiens. Une maison sanitaire et sociale est également opératoire à La Guiche.

Au niveau de la CCC et du Pays, les relations sont à renforcer entre les établissements sanitaires et sociaux, les services à la personnes, les capacités d'accueil des séniors et des personnes handicapée, dans une complémentarité avec le Centre Hospitalier de Mâcon. Des consultations délocalisées de spécialistes font défaut en Clunisois.

A.2.8. Habitat

En matière d'habitat, le développement de l'offre de logement social par l'OPAC de Saône-et-Loire (<http://www.opacsaooneetloire.fr>) a été vigoureuse pendant la précédente période de programmation, pour prendre en compte l'importance des demandes des foyers souhaitant s'établir en Clunisois, avec la mise en service du lotissement du Pré Parraud, la construction de nouveaux immeubles d'habitat collectif au Fouettin et la réhabilitation des anciens immeubles du Fouettin. Le projet de petits collectifs dans la quartier des Griottons devrait poursuivre cette augmentation de capacité pendant la nouvelle période de programmation. Il paraît possible et souhaitable de développer l'offre d'habitat social dans les plus petites communes, notamment dans le cadre d'opérations de réhabilitations d'îlots de bâti ancien, en cœur de village.

Afin d'éviter la déshérence des logements en centre ville et centres bourg et de contrer le mitage pavillonnaire, il est nécessaire de mettre en œuvre les préconisations de l'étude préalable au lancement de l'Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la CCC. Les compétences en réhabilitation durable des ouvrages et bâtiments anciens devraient, au-delà de la CCC, être mutualisées avec d'autres communautés intéressées, dans le cadre du Pays Sud Bourgogne.

A.2.9. Transports publics

Dans le contexte d'un habitat dispersé et d'une faible densité de population, la question des transports est sensible. En matière de transports collectifs, le renforcement du service « Buscéphale » (<http://www.cg71.fr/se-deplacer/transport-en-commun/reseau-buscephale/>), reliant le Clunisois à Mâcon et Chalon et assurant les correspondances avec les TGV a amélioré l'accessibilité de la CCC et son attractivité. Le service de transport à la demande créé par la CCC permet de désenclaver certains publics (jeunes, aînés). Le « Point mobilité » est au service des demandeurs d'emploi du Clunisois.

La correspondance avec les TER en gare de Mâcon Ville, et la desserte pendant les week-ends restent à améliorer. L'instauration d'un réseau de plateformes multimodales, bien réparties sur le territoire de la CCC et du Pays Sud Bourgogne, permettrait d'améliorer

encore la situation.

A.2.10. Environnement, Energie, Développement durable

Dans l'espace de la vallée de la Grosne, la CCC s'est positionnée en leader sur les questions environnementales fédérant avec elle plusieurs communautés de communes du Pays Sud Bourgogne :

- SIRTOM de la Vallée de la Grosne pour l'élimination des déchets, avec des progrès notables en matière de tri et de valorisation des déchets (<http://www.sirtomgrosne.fr/>),
- gestion de l'espace Natura 2000 animée par la CCC (<http://grosne-clunisois.n2000.fr/>),
- dynamique « territoire à énergie positive » (<http://www.bourgogne.ademe.fr/tepos-bourgogne>), entre la CCC et la Communauté de Communes de Matour et sa Région, avec pour objectif la sobriété énergétiques de l'habitat et des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables (biogaz, éolien, bois-énergie)
- charte forestière de territoire animée par la Communauté de Communes du Clunisois (http://www.enclunisois.com/wpress_clunisois/wp-content/uploads/2012/12/CFTclunisois_projet.pdf),
- plan paysage dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire « Entre Cluny et Tournus » (<http://www.pahclunytournus.fr/le-plan-de-paysages>),
- contrat de rivière Grosne (<http://www.eptb-saone-doubs.fr/Grosne-Contrat-de-riviere>).

La multiplicité des structures en charge de l'eau et des milieux aquatiques est un handicap à la cohérence, l'efficacité et la visibilité de l'action publique. En matière d'assainissement, l'habitat dispersé et le relief accentué renchérissent les coûts.

A.2.11. Services publics comunautaires

La montée en compétences de la Communauté de communes du Clunisois et son élargissement à 10 nouvelles communes au 1er janvier 2014 a permis d'enticher l'offre de services à la population, améliorant l'attractivité du territoire, pour les familles, les porteurs de projets et les seniors (http://www.enclunisois.com/wpress_clunisois/wp-content/uploads/2010/05/ServiceOffertsAuxHabitants-Menu.pdf) :

- relais de service public itinérant et nouvelle maison de services publics au 5 Place du Marché à Cluny,
- service emploi, mission locale pour les jeunes et Plan Local d'Insertion par l'Emploi conventionné par Pôle Emploi, et actif au-delà des limites de la CCC sur un large territoire rural au cœur du Pays Sud Bourgogne,
- point cyber itinérant,
- centre de télétravail,
- centres de loisirs,
- halte-garderie en cours de transformation en multi-accueil des tout-petits,
- maison de l'enfance et de la jeunesse (en cours d'achèvement avant mise en service à l'automne 2014),
- transport à la demande couvrant l'ensemble du territoire communautaire,
- point mobilité pour les demandeurs d'emploi,
- transports scolaires gratuits,
- piscine couverte, permettant à l'ensemble des écoles primaires du Clunisois de bénéficier de la formation à la natation,
- école de musique et de danse avec intervenants scolaires et péri-éducatifs dans les écoles

- maternelles et primaires,
- autres activités péri-éducatives dans les écoles primaires et maternelles,
- maison d'hébergement provisoire pour les sans-abris et les demandeurs d'asile (ETAP).

Une offre cohérente de services au public entre la Communauté et les Communes, et une meilleure mutualisation des moyens humains et des équipements est à rechercher, pour éviter les redondances et renforcer la lisibilité et l'efficacité de l'action publique. L'hypothèse de création d'un Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS), permettant une meilleure solidarité à l'égard des personnes en difficulté et la création de nouveaux services sociaux à destination de l'ensemble de la population est à étudier.

B. Perspectives et projets prioritaires pour la nouvelle période de programmation 2015-2020

Les champs d'action et projets prioritaires proposés ci-dessous pour la période 2014-2020 prennent en compte :

- l'intérêt d'agir au niveau du Pays et pas seulement à celui de la Communauté de Communes,
- les priorités définies aux niveaux régional, national et européen,
- le renforcement des dynamiques amorcées sur le territoire au cours de la précédente période de programmation,
- l'anticipation des évolutions structurelles et conjoncturelles,
- la nécessité de réduire les facteurs de fragilité et de risque.

B.1. Habitat-Logement-Réhabilitation durable des bâtiments : le cluster CoRDOBA

Bon nombre des communautés rurales du Pays Sud Bourgogne (en particulier celles participant au Pays d'Art et d'Histoire) disposent d'un important parc bâti ancien (techniques de construction traditionnelles d'avant la seconde guerre mondiale). L'objectif général est d'améliorer les conditions d'habitat sur le territoire, de combattre la précarité énergétique, d'entretenir le patrimoine et d'attirer de nouveaux habitants, en prenant en compte l'objectif d'un territoire à énergie positive. L'étude préparatoire à l'OPAH mené dans la CCC démontre la priorité à accorder à la réhabilitation durable des bâtiments anciens. Cette thématique fait l'objet de recherches menées à l'ENSAM, comprenant l'utilisation de la maquette numérique et du « Building information modelling (BIM) », permettant une étroite coordination entre artisans, maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage.

Dans le cadre de la dynamique lancée en Clunisois sous l'intitulé CoRDOBA (consortium pour la réhabilitation durable des ouvrages et bâtiments anciens) (<http://www.cluny-numerique.fr/cordoba>) fédérant architectes, maître d'ouvrage et artisans (<http://philippe-griot.com/stages/les-objectifs-de-cluny-formations-la-memoire-du-geste/>), il est proposé au Pays Sud Bourgogne d'encourager la constitution d'un cluster d'acteurs de la filière « rénovation durable », autour de valeurs, de compétences et de techniques collaboratives innovantes.

Ce grand projet, dans lequel la CCC est prête à jouer un rôle actif, est prioritaire car il concerne à la fois l'attractivité du territoire, l'accueil des populations, la lutte contre la précarité, la redynamisation des centres bourgs, l'innovation et la recherche, le développement économique, la sobriété énergétique dans le cadre de la dynamique TEPOS. Ce projet donnera de la visibilité au pôle constitué en Clunisois, permettra d'attirer de nouvelles compétences, de mettre les outils de conception numérique à la disposition des professionnels de la filière.

En transposant la logique d'une « maison pluridisciplinaire de santé » ou de « maison communautaire de services », il serait imaginable de créer une maison de services en matière de

réhabilitation durable des bâtiments, où les habitants et les acteurs économiques trouveraient l'ensemble des conseils et des services, ainsi que l'accès aux compétences, nécessaires à des projets de réhabilitation durable de bâtiments, dans des conditions économiquement abordables.

Deux étapes :

- animation du cluster, après création d'une structure fédérative entre les professionnels de la filière, l'accent étant mis sur la mise à disposition des compétences numériques et des techniques constructives innovantes,
- création d'une « maisons CoRDOBA », avec offre de formation et accueil d'entreprises, et son réseau d'antennes sur le territoire du Pays Sud Bourgogne.

B.2. Dynamisation de la filière bois et matériaux bio-sourcés

En accompagnement de la démarche de « Charte forestière », permettant une meilleure valorisation des ressources en bois, qui a vocation à fédérer les communautés de communes forestières, le Pays Sud Bourgogne est appelé à soutenir une politique de filière, en première et deuxième transformation du bois et en fabrication de matériaux bio-sourcés, ainsi que de la valorisation énergétique des sous-produits. Cette démarche bénéficie des innovations développées au Labo Bois de l'ENSAM-Cluny (<http://web.cluny.ensam.fr/labomap/>).

La filière comporte déjà de nombreux acteurs (scieries, entreprises de fabrication de lamellé-collé et d'éléments pour la construction à ossature bois, entreprises de charpente et de construction bois, halle de recherche et développement sur le bois et les matériaux bio-sourcés, galerie européenne du bois et de la forêt, etc.), entre lesquels il importe de renforcer les synergies. Le projet comporte le soutien à la création d'entreprises dans ce domaine, la mutualisation de moyens d'essais dans le cadre d'une plateforme, et le soutien à la conversion au bois, matériaux bio-sourcés et matériaux composites, notamment pour la fabrication d'huisseries et d'éléments de construction.

B.3. Soutien au développement du tissu de l'économie sociale et solidaire

Le Pays Sud Bourgogne est fertile en initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire. Dans la CCC, on peut citer la CUMA de l'abbaye, la SCIC « Patio Nature », les associations d'aide aux personnes âgées, l'antenne locale des Resto du Coeur, la Ressourcerie « Le Pont », les groupements d'employeurs, l'université rurale, le projet d'épicerie solidaire, etc.). A cela s'ajoute la richesse exceptionnelle de la vie associative locale dans tous les domaines. Il est proposé au Pays Sud Bourgogne de conforter ce développement de l'économie sociale et solidaire et de lui donner une plus grande visibilité par la création d'infrastructures adaptées.

Pour la CCC, la zone économique communautaire du Quai de la Gare qui dispose d'espaces viabilisés disponibles semble particulièrement adaptée pour compléter le pôle économie sociale et solidaire, d'ores et déjà fortement représenté à l'entrée sud de l'agglomération clunisoise. Le projet comporterait en particulier de nouveaux locaux pour la Ressourcerie « Le Pont », les Resto du Coeur, qui pourraient aussi accueillir le projet d'épicerie solidaire et d'autres projets relevant de l'économie sociale et solidaire.

Un autre projet prioritaire en Clunisois et dans le Pays d'Art et d'Histoire pour la prochaine période de programmation est la création d'une « brigade des paysages », structure d'insertion relevant de l'économie sociale et solidaire, chargée d'assister les communes du territoire dans l'entretien du petit patrimoine : murgets en pierres sèches, lavoirs, calvaires, chemins pédestres, chapelles, entretien des chemins de randonnée, etc. Son siège pourrait être établi dans une des communes rurales au

centre géographique de la Communauté du Clunisois. L'expérience du chantier REMPART de Mazille pourrait être à cet égard intéressante (<http://www.rempart.com/site-centre-rural-de-charly/124316/n:120316>).

B.4. Création d'un réseau de maisons des tout-petits

Dans les communes rurales du Pays, l'étude menée montre que l'offre aux familles de places supplémentaires dans des structures d'accueil des tout-petits est nécessaire

En Clunisois, en complément de la Halte-Garderie, du Relais des Assistantes maternelles et de la MAM (maison d'assistantes maternelles), la demande est forte pour des places de crèche. Le projet de multi-accueil en cours de montée en puissance permettra de mieux répondre à ce besoin crucial. Mais il importe que les services aux familles soient aussi accessibles sur l'ensemble du territoire de la Communauté et du Pays. Ainsi pour la CCC, on étudiera la création ou le renforcement de relais dans les bourgs secondaires (La Guiche où existe déjà un relais assistantes maternelles, Salornay, Mazille, Buffières, etc.).

B.5. Hospitalité et Itinérance touristique : mise en réseau des Office de Tourisme et Commercialisation de l'offre d'hébergement

Dans le droit fil des actions pilotées par le Pays Sud Bourgogne incitant à la mise en réseau des Offices de Tourisme pour une politique cohérente d'accueil et itinérance sur le territoire du Pays, il paraît nécessaire de professionnaliser la filière et d'améliorer les infrastructures touristiques.

En Clunisois, le nouvel Etablissement public à caractère industriel et commercial « Office de Tourisme de Cluny et du Clunisois », premier office de France à être doté d'un conseil de développement, est en mesure de participer activement à une politique d'alliances avec les autres OT du Pays et du Pays d'Art et d'Histoire, ainsi qu'avec les OT du réseau clunisien. Il doit mettre en place un système de commercialisation en ligne de l'offre d'hébergement en Clunisois, en bonne cohérence avec l'Agence Départementale du Tourisme et les autres OT du Pays Sud Bourgogne.

L'EPIC-OT du Clunisois est actuellement à l'étroit dans ses locaux de la Tour des Fromages. La présentation de l'offre locale très riche, ainsi que celle du réseau clunisien nécessite de nouveaux espaces.

De plus, des points d'accueil secondaires sont à aménager sur l'ensemble du territoire communautaire, notamment sur les sites les plus visités, en s'appuyant sur les infrastructures d'accueil déjà existantes (château de Berzé (<http://www.berze.fr>), grottes de Blanot (<http://www.blanot.fr/les-grottes>), piscine de la Guiche (<http://www.comcomlaguiche.fr/piscine-laguiche.html>), Carmel de Mazille (<http://www.croire.com/Definitions/Vie-chretienne/Moine/Le-carmel-de-Mazille-une-double-vocation-de-silence-et-de-dialogue>), Acrobath de Bergesserin (<http://www.acrobath.com/>), Taizé, camping de Salornay (<http://www.salornay-sur-guye.fr/camping-la-clochette>), etc.) et bientôt, « Cluny IV », Centre d'art contemporain (<http://www.cluny.tv/extraits-de-la-reunion-publique-avec-arnaud-montebourg-sur-le-projet-cluny-iv/>).

La même démarche pourrait être proposée à des sites touristiques proches de la Communauté de Communes ou du Pays Sud Bourgogne : Chapelle des Moines à Berzé la Ville (<http://chapelledesmoines.fr/>), Piscine et Grottes d'Azé (<http://www.aze.fr/>), Château de Cormatin (<http://www.chateaudecormatin.com/fr>), et bientôt, le Center Parcs du Rousset (<http://www.centerparcs.fr/>)

B.6. Création du Collège européen de l'innovation territoriale

S'appuyant sur le caractère innovant des expérimentations menées en Bourgogne du Sud dans le domaine des relais et maisons de services au public, la création d'un pôle européen de formation, d'échange d'expérience et de recherche dans le domaine de l'innovation territoriale permettrait de renforcer le campus d'enseignement supérieur, notamment en mutualisant des infrastructures et les compétences de l'ENSAM. A vocation européenne, ce collège destiné aux élus locaux et aux agents des collectivités territoriales couvrirait en particulier les thématiques de la transition énergétique, de la rénovation durable, de la gestion des espaces naturels, des circuits courts et de l'économie circulaire, de la mobilité douce (hippomobile, transport à la demande, etc.), de l'hospitalité, du tourisme durable, des systèmes d'information géographique, de la numérisation de l'offre touristique, etc.

Le réseau européen des sites clunisiens constitue un vivier de collectivités dans l'Europe entière potentiellement mobilisables autour de ce projet qui renforcerait le rayonnement et l'attractivité de la Bourgogne du Sud. Le CCIC-Institut européen de Cluny dispose d'une expérience de formation aux questions européennes qui pourrait être mise au service de ce projet.

B.7. Politique de filière dans le domaine de l'agriculture de terroir et de la transformation agro-alimentaire en circuit court

En matière de viticulture, de maraîchage, de production de viande de qualité, de production laitière et fromagère, de production fruitière, d'apiculture, le Pays Sud Bourgogne se doit d'accompagner l'accueil de nouveaux acteurs et de soutenir les politiques de qualité et les pratiques durables, en relation avec la Chambre d'agriculture et les acteurs du domaine. Le soutien à des boutiques de produits de pays, à des infrastructures mutualisées (petit abattoir), à des politiques de labellisation ou de marques ou de constitution de réserves foncières paraissent être des actions prioritaires.

En Clunisois, de telles actions sont à concevoir en liaison avec la ferme expérimentale de Jalogny (<http://www.sl.chambagri.fr/espace-agriculteurs/votre-elevage/bovins-viande/experimentation0/ferme-de-jalogny.html>), le Domaine de Saint-Laurent à Chateau (<http://www.domaine-saint-laurent.fr/>), le Patio Nature, la Maison familiale rurale de Mazille, autant d'acteurs reconnus et disposant de capacité d'innovation, qui peuvent dynamiser le secteur.

B.8. Ressources en eau, qualité des eaux et zones humides

Du fait de sa richesse en biodiversité (Natura 2000), le Pays Sud Bourgogne est un espace sensible pour la gestion de l'eau (ressources en eau, zones humides, gestion des zones inondables) et pour la gestion de l'assainissement. Dans un partenariat entre les collectivités, les entreprises compétentes du domaine, les agences et syndicats de rivière, les communautés rurales du Pays, dont l'habitant est dispersé et le relief complexe, ont vocation à devenir un territoire expérimental pour des solutions innovantes dans le domaine de la gestion durable de l'eau.

Plus particulièrement sur la vallée de la Grosne, la mise en œuvre de la nouvelle compétence « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) pourrait justifier la création d'un EPAGE (établissement public de gestion des eaux), se substituant aux différentes structures en charge de ce domaine (syndicat d'aménagement du bassin de la Grosne en particulier).

De plus, un plan d'action pour réduire la dépendance du Clunisois en matière de ressources en eau potable paraît prioritaire.

B.9. Extension de la démarche de territoire à énergie positive

En application du Plan Climat Energie Territorial adopté par la Pays Sud-Bourgogne (<http://www.pays-sud-bourgogne.fr/plan-climat-energie/>), et s'appuyant sur l'expérience acquise par les Communautés de Matour et sa Région (<http://matour-et-region.com/>) et du Clunisois, l'extension progressive de la démarche de territoire à énergie positive (TEPOS, <http://www.territoires-energie-positive.fr/fre/>) à l'ensemble du Pays Sud Bourgogne paraît imaginable et souhaitable.

Les deux communautés porteuses de l'expérience TEPOS sont prêtes à animer une telle démarche, moyennant un soutien du Pays sur des moyens humains dédiés.